



Courcelles-lès-Lens
#CZLmaville

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BUDGET PRIMITIF 2025

NOTE DE PRÉSENTATION

BUDGET 2025

DÉPENSES

[222 448,04 €]

Section de Fonctionnement – Dépenses Réelles : [203 298,32 €]

Section d'Investissement – Dépenses Réelles : [19 149,72 €]

RECETTES

[218 649,72 €]

Section de Fonctionnement – Recettes Réelles : [205 500,00 €]

Section d'Investissement – Recettes Réelles : [13 149,72 €]

ORIENTATIONS 2024

ISSUES DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DU 20 MARS 2025

Le **Centre Communal d'Action Sociale** de la commune fait évoluer son projet social autour des principes de solidarité et de proximité dans une démarche de transition sociale pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Trois piliers fondent l'approche de l'accompagnement des Courcellois.es. :

- **LE SOUTIEN**

Empêche l'autre de faiblir, lui permettre de se maintenir en lui procurant une aide, une écoute.

Le soutien implique une action d'agir en étant un appui.

Il insuffle un processus dynamique où l'objectif est de se serrer les coudes et d'aller ensemble vers un objectif commun.

Il implique une communication constante et efficace.

- **LA BIENVEILLANCE**

Cet état d'esprit de compréhension et d'indulgence envers l'autre et soi-même est la base de la relation d'aide et de confiance.

Elle permet de créer un climat de sécurité et de confiance.

- **LA PROXIMITÉ**

Permet l'ouverture de l'accès aux droits plus largement et ainsi de la rendre effective et efficace.

Développer un accueil de proximité passe alors par un accueil adapté aux situations et une connaissance des partenaires pour une meilleure orientation.

Une logique d'accompagnement, plus globale et adaptée à chacun, est alors en route, où il s'agit de sortir d'une logique de distribution d'aides, basée sur un unique règlement intérieur, pour entrer dans une stratégie d'« aller vers ».

Le fonctionnement et l'activité générale du CCAS évoluent alors pour s'axer autour de trois principes :

- **SOLIDARITÉ**

Créer un élan de solidarité autour d'un habitant rencontrant une situation sociale difficile (apporter une écoute, mobiliser toutes les aides adaptées – aides légales & facultatives, et ensuite orienter vers une structure d'accompagnement adaptée à la problématique)

- **RESPECTER**

Prendre en compte l'autre dans sa globalité dans le respect de son histoire et de son rythme. Créer une relation de confiance dans ses rencontres avec la personne en se rendant disponible, à l'écouter et en assurant une confidentialité et une neutralité dans les échanges.

- **RESPONSABILISER**

Rendre la personne acteur de son projet en prenant en compte ses demandes explicites et implicites et ses besoins et l'accompagner dans la mobilisation de ses propres ressources.

L'ambition de ce nouveau projet social est donc bien d'être davantage tourné vers l'adaptation des réponses aux besoins de la personne. Il s'agit alors de transformer profondément le fonctionnement du CCAS, pour l'ancrer dans une logique d'accompagnement globale et adaptée et non plus comme un guichet d'aides et de prestations.

La stratégie pour l'année 2025 et suivantes

Le passage d'une logique d'accueil à une logique d'accompagnement global nécessite de déployer une stratégie pour réorganiser les missions et le fonctionnement du CCAS. La première étape de cette stratégie, s'est déclinée en 2024, par la réécriture du projet de service autour des principes portés par le Conseil d'Administration. L'évolution nécessaire du Règlement Intérieur des aides facultatives, outil incontournable du CCAS, apparaît ensuite nécessaire pour le bon déploiement du projet.

Il s'agira ensuite de décliner sur les années futures ce nouveau projet afin de l'adapter aux besoins en constantes évolutions de la population.

Les projets 2025 et années suivantes

- ➔ Le PRE : poursuivre la dynamique déployée du dispositif depuis 2021 avec le nouveau coordinateur PRE
- ➔ Déploiement de la box' santé
- ➔ Validation et déploiement de l'ensemble des outils du CCAS (règlement intérieur, règlement des domiciliations administratives, circuit du logement social, ...)
- ➔ Poursuite le développement du partenariat avec les associations locales
- ➔ Développer les actions de prévention de lutte contre l'exclusion et de prévention de la santé.
 - Dans le cadre de la politique de la ville, le projet SANTE + sera lancé en 2025. Dans un premier temps un village santé sera proposé à la population suivie d'un questionnaire visant à identifier les besoins de la population en matière de santé. A partir de ces résultats, un plan d'action de prévention de lutte contre l'exclusion et de prévention de la santé sera proposé.

LE FONCTIONNEMENT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - FONCTIONNEMENT			
	BP 2025 RECETTES		BP 2025 DEPENSES
Recettes réelles de fonctionnement	205 500,00	Dépenses réelles de fonctionnement	203 298,32
Produit des services (70)	2 000,00	Charges à caractère général (011)	98 798,32
Produit de la fiscalité (73)	0,00	Charges de personnel (012)	83 000,00
Dotations, participations et subventions (74)	203 500,00	Charges diverses de gestion courante (65)	21 500,00
Produits divers de gestion courante (75)	0,00		
Atténuation de charges (013)	0,00	Atténuation de produit (014)	0,00
Produit financier (76)	0,00	Charges financières (66)	0,00
Produit exceptionnel (77)	0,00	Charges exceptionnelles (67)	0,00
		Dépenses imprévues (022)	0,00
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	Dépenses d'ordre de fonctionnement	6 000,00
Travaux en régie (72)		Dotation aux amortissement et provisions (68)	6 000,00
Recettes totales de fonctionnement	205 500,00	Dépenses totales de fonctionnement	209 298,32
Report sans affectation R002	3 798,32		
Total avant virement	209 298,32	Total avant virement	209 298,32
Virement maxi HORS AFFECTATION			0,00
Virement effectif pour équilibre section d'investissement (023)			0,00
Total après virement	209 298,32	Total après virement	209 298,32

→ Section en équilibre

LES DÉPENSES

TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

[203 298,32 € / + 16,13 % CFU 2024 / - 4,87 % BP 2024]

011 – CHARGES À CARACTÈRE GENERAL

[98 798,32 € / + 4,57 % CFU 2024 / - 5,04 % BP 2024]

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

→ 13 838,32 €

AINES

→ Le repas du printemps (repas des aînés) : 25 000,00 €

→ Le déploiement de la Box Santé : 2 000,00 €

→ La voyage des Aînés : 4 500,00 €

→ Quinzaine Bleue : 7 350,00 €

→ Le colis de fin d'année : 14 700,00 €

→ Plan alerte : 1 300,00 €

→ Lutte contre l'isolement : 2 800,00 €

ÉDUCATION

→ Programme de réussite éducative : 11 660,00 €

- Arbre de Noël de l'IME : 300,00 €
- Cérémonie des naissances : 4 800,00 €

SOLIDARITÉS

- Transport solidaire : 4 300,00 €
- Journées familiales : 3 600,00 €
- Paniers Solidaires : 1 650,00 €

ANIMATIONS

- Salon du Bien-Être : 1 000,00 €

012 - CHARGES DE PERSONNEL

[83 000,00 € / + 17,59 % CFU 2024 / - 2,44 % au BP 2024]

65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

[21 500,00 € / + 115,25 % CFU 2024 / - 12,60 % au BP 2024]

SOLIDARITÉS

- Aides et Secours d'urgence : 20 000,00 €
Réalisé 6 950,43 en 2024 (CFU) – Inscrits 22 000,00 au BP 2024

VIREMENT POUR ÉQUILIBRE SECTION D'INVESTISSEMENT

[0,00 €]

R002 – DÉFICIT REPORTE

[0,00 €]

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – APRÈS VIREMENT

[209 298,32 € / + 15,72 % CFU 2024 / - 7,76 % BP 2024]

LES RECETTES

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

[205 500,00 € / + 34,60 % CFU 2024 / + 5,42 % BP 2024]

70 – PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

[2 000,00 € / - 40,08 % CFU 2024 / 0,00 % BP 2024]

74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

[203 500,00 € / + 37,03 % CFU 2024 / + 6,95 % BP 2024]

- Subvention de la commune : 170 000,00 € (CFU 2024 : 112 500,00 € / BP 2024 : 150 000,00 €)
- Subvention Conseil Départemental du Pas-de-Calais : 3 000,00 € (CFU 2024 : 4 809,60 € / BP 2024 : 3 280,00 €)
- Subvention État (PRE) : 29 500,00 € (CFU 2024 : 29 700,00 € / BP 2024 : 35 000,00 €)
- Subvention CAF (PRE) : 1 000,00 € (CFU 2024 : 1 500,00 € / BP 2024 : 2 000,00 €)

R002 – EXCÉDENT REPORTE

[3 798,32 €]

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – APRÈS REPORT

[209 298,32 €]

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN ÉQUILIBRE

L'INVESTISSEMENT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - INVESTISSEMENT			
Virement de la section de fonctionnement	0,00		
	BP 2025 RECETTES		BP 2025 DEPENSES
Recettes réelles d'investissement	1 500,00	Dépenses réelles d'investissement	19 149,72
Dotation et FCTVA (10)	1 500,00	Dépenses d'équipement brut (20-21-23)	19 149,72
Subventions reçues (13)		Dépenses d'équipement brut (RàR 20-21-23)	
Subventions reçues nouvelles (13)	0,00		
Autres recettes d'investissement (10226)			
Produit de cession (024)		Remboursement du capital (16)	0,00
		Dépenses imprévues (020)	
Recettes d'ordre d'investissement croisées	6 000,00	Dépenses d'ordres d'investissement croisées	0,00
Dotation aux amortissement et provisions (28)	6 000,00	Travaux en régie (21)	0,00
Recettes d'ordres patrimoniales	0,00	Dépenses d'ordre patrimoniales	0,00
Recettes totales d'investissement	7 500,00	Dépenses totales d'investissement	19 149,72
Report N-1	11 649,72		
Besoin de financement hors report et virement	11 649,72		
Besoin de financement hors virement	0,00		
Besoin de financement	0,00		

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

[19 149,72 €]

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

[7 500,00 €]

- FCTVA : 1 500,00 €
- Opérations d'ordre (amortissements) : 6 000,00 €

Report N-1 [11 649,72 €]

Virement de la section de fonctionnement [0,00 €]

SECTION D'INVESTISSEMENT EN ÉQUILIBRE